

Documents de séjour pour la Belgique

Pour venir en Belgique en tant qu'étranger, vous devez pouvoir produire des documents d'identité et de séjour spécifiques.

En général, pour les ressortissants de l'UE, la carte d'identité ou le passeport est suffisant. Les étrangers qui ont une autre nationalité peuvent avoir besoin d'un visa.

Transports et Accès

Si vous arrivez par avion :

- Brussels airport se trouve à +/- 65 km de Namur. Pour se rendre à Namur, rejoindre la gare de Bruxelles en train, puis prendre un train jusqu'à Namur
- Brussels South Charleroi airport se trouve à +/- 30 km de Namur (pour les vols européens Ryan Air) : Prendre la navette-bus jusqu'à la gare de Charleroi, puis un train jusqu'à Namur

Si vous arrivez par le train :

Avec le Thalys il faut prendre un billet pour Namur. Une correspondance aura lieu à Bruxelles (ne pas prendre les billets séparément car le trajet Bruxelles-Namur est compris dans le prix).

Hébergement

Nous avons négocié des tarifs préférentiels auprès de 4 hôtels situés dans Namur.

Il vous appartient de procéder à votre réservation directement auprès des hôtels. Annoncez à l'hôtel votre participation à la Conférence RHF pour obtenir le tarif négocié ([voir fiche hôtel](#)).

Lieu de la Conférence à Namur

Bourse de Namur – Place d'Armes, 1 à 5000 NAMUR



LA BELGIQUE



Drapeau de la Belgique

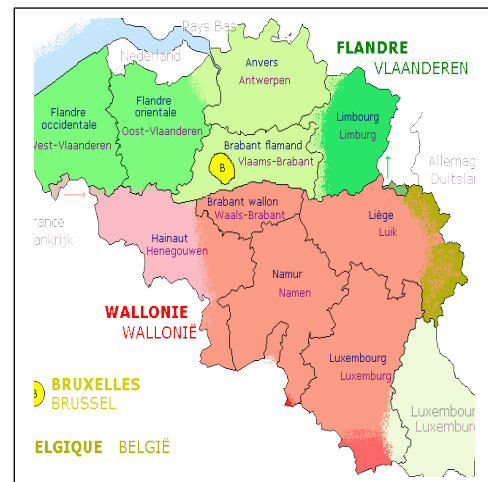


Armoiries de la Belgique

Situation géographique

La Belgique est un pays d'Europe de l'Ouest, bordé par la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Luxembourg et la mer du Nord.

La Belgique est un petit royaume au cœur de l'Europe qui occupe pourtant une position importante dans de multiples domaines. Elle est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne dont elle accueille, dans sa capitale Bruxelles, les principales institutions (le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne), ainsi que celles d'autres organisations internationales comme l'OTAN.



La Belgique abrite principalement deux groupes linguistiques : les néerlandophones, membres de la Communauté flamande (qui constitue 57 % de la population), et les francophones, membres de la Communauté française (qui représente 43 % des Belges). De plus, il y a également un petit groupe de germanophones, officiellement reconnu, qui forme la Communauté germanophone. Les deux plus grandes régions belges sont la région néerlandophone de Flandre au nord et la région francophone de Wallonie au sud. La Région de Bruxelles-Capitale, officiellement bilingue, est une enclave majoritairement francophone dans la Région flamande.

Patrimoine

La Belgique a conservé de nombreux témoignages des plus grands courants architecturaux. Le Moyen Âge a vu cathédrales et beffrois sortir de terre, des monuments qui ornent encore les villes d'art belges. D'innombrables châteaux parsèment les campagnes. Au XXe siècle, Bruxelles devient la capitale de l'Art nouveau. Tout ceci explique l'incroyable richesse architecturale du pays. De magnifiques monuments religieux sont également sauvegardés. Le pays a gardé les traces des guerres passées ; des mémoriaux, sites historiques, cimetières et reconstitutions historiques en témoignent.

Organisation institutionnelle

Le pouvoir de l'État est réparti entre trois pouvoirs, à savoir le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Chaque pouvoir contrôle et limite les autres pouvoirs.

Le pouvoir législatif

Il fait les lois et contrôle le pouvoir exécutif.

Les lois sont valables pour toute la Belgique. Elles sont publiées au Moniteur belge qui est le journal officiel de l'État belge. En effet, les textes légaux et réglementaires ne reçoivent force obligatoire qu'après leur publication au Moniteur.

Il est exercé par le Parlement (qui vote les lois) et par le Roi (qui les sanctionne et les promulgue).

Le pouvoir exécutif

Il dirige le pays. Il fait en sorte que les lois soient appliquées de manière concrète et qu'elles soient respectées.

Il est exercé par le Roi et son gouvernement

Le pouvoir judiciaire

Il est exercé par les cours et les tribunaux

Structure de l'état en bref

- 1er niveau de l'État : l'État fédéral, les Communautés et les Régions
- 2ème niveau de l'État : les Provinces
- 3ème niveau de l'État : les Communes.

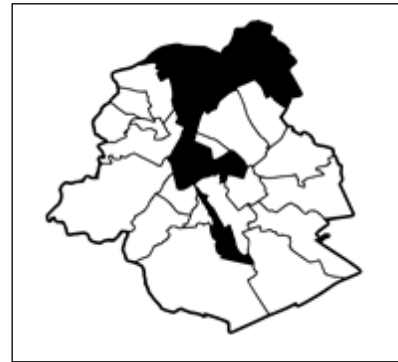
Informations clés

Administration	
Forme de l'Etat	Monarchie constitutionnelle parlementaire fédérale
Chef d'Etat	Le Roi Philippe
Chef du Gouvernement	Le Premier Ministre Charles Michel
Langues officielles	Français, Néerlandais, Allemand
Capitale	Bruxelles
Géographie	
Plus grande ville	Bruxelles
Superficie totale	33.528 km ²
Superficie en eau	6,2 %
Fuseau horaire	UTC + 1 (été + 2)
Démographie	
Population totale	11.602.001 habitants
Densité	371,99 hab. / km ²
Economie	
PIB nominal	470.179 milliards de \$
PIB nominal par hab.	41.491 \$
Taux de chômage	6,2 % de la population active
Dette publique brute	Nominale : 397,793 milliards d'€ Relative : 99,900 % du PIB
Monnaie	Euro (EUR)

BRUXELLES



Drapeau de Bruxelles



Localisation de la ville de Bruxelles dans la région de Bruxelles-Capitale

Situation

Bruxelles est la capitale de la Belgique, de la Flandre et de l'Europe. La Grand-Place médiévale est immense, avec de nombreux immeubles du 17^{ème} siècle et des marchés aux fleurs quotidiens. Rouvert en 2006, l'Atomium (la Tour Eiffel de Bruxelles) offre une vue imprenable aussi bien à l'intérieur que sur l'extérieur.

Elle est située au centre de la région de Bruxelles-Capitale et est entourée par d'autres communes qui constituent avec elle cette région de 19 communes et dotée de l'autorité supra communale d'un gouvernement et d'un parlement. À l'extérieur, s'étend une agglomération, débordant dans la Région flamande sur la périphérie bruxelloise dans laquelle elle est enclavée.

Informations clés

Administration	
Pays	Belgique
Région	Région de Bruxelles-Capitale
Communauté	Communauté française et Communauté flamande
Arrondissement	Bruxelles-Capitale
Bourgmestre	Monsieur Philippe Close
Géographie	
Superficie	32,61 km ²
Démographie	
Population	176.545 habitants
Densité	5.415 hab./km ²
Etrangers	29,60 %
Taux de chômage	24,13 %
Revenu annuel moyen	10.429 € / hab.

LA WALLONIE



Logo de la Wallonie



Carte de la Wallonie

Situation

La Wallonie est une région culturelle et historique occupant le sud de la Belgique.

Le territoire wallon est constitué des provinces suivantes : le Brabant wallon, le Hainaut, Liège, le Luxembourg et Namur qui en est la capitale.

Il est également divisé en 20 arrondissements, eux-mêmes divisés en communes. On compte 262 communes en Wallonie, dont 65 portent le titre de Ville.

Politique

La Wallonie est représentée politiquement par la Région wallonne depuis 1980. Le 1^{er} avril 2010, le Gouvernement wallon décide d'utiliser le terme Wallonie pour sa représentation politique et internationale. L'appellation Région wallonne continuera cependant d'être utilisée sur les actes officiels pour lesquels la législation prescrit cet usage.

Le Parlement de Wallonie, composé de 75 députés élus directement au suffrage universel, siège à Namur ; il joue le même rôle que tout parlement en matière législative. Il vote des décrets qui ont la même force juridique que les lois, il contrôle le Gouvernement wallon et agit dans le domaine des relations extérieures.

Le Service public de Wallonie (SPW) est la principale administration wallonne.

Informations clés

Administration	
Pays	Belgique
Statut	Région historique et culturelle
Provinces	Liège, Hainaut, Namur, Luxembourg et Brabant wallon
Villes principales	Namur, Liège, Charleroi, Mons
Géographie	
Superficie	16.844 km ²
Démographie	
Population	3.610.089 habitants
Densité	214 hab./km ²

NAMUR



Drapeau de Namur



Situation

Namur est la capitale officielle de la Wallonie depuis 1986.

La ville occupe une position centrale à 63 km au sud-est de Bruxelles, à 40 km à l'est de Charleroi et à 66 km à l'ouest de Liège.

Aujourd'hui capitale régionale, la ville est le siège du Parlement de Wallonie, du Gouvernement wallon et du Service public de Wallonie.



Informations clés

Administration	
Pays	Belgique
Région	Région wallonne
Communauté	Communauté française
Province	Province de Namur
Arrondissement	Namur
Bourgmestre	Monsieur Maxime Prévot
Géographie	
Superficie	175,69 km ²
Démographie	
Population	110.628 habitants
Densité	630 hab. / km ²



Drapeau de Charleroi

Situation

Charleroi est une ville francophone de Belgique, située en Région wallonne, province de Hainaut, sur la Sambre. C'est le chef-lieu de l'arrondissement administratif de Charleroi englobant 14 communes.

Charleroi est un centre industriel : sidérurgie, verreries, produits chimiques, constructions électriques, constructions mécaniques. La ville est au centre d'un vaste bassin houiller, maintenant totalement abandonné, appelé jadis *Pays noir*.

Charleroi a une dimension culturelle importante grâce à ses nombreux musées et salles de spectacles. Elle a vu éclore de nombreux talents de dessinateurs de bande dessinée sous la houlette de sa célèbre école de Marcinelle, dont les statues des personnages ornent la ville. Charleroi est un important centre d'enseignement.

Charleroi est la capitale sociale de la Wallonie. C'est donc à juste titre qu'elle est le siège des institutions sociales de la Région wallonne (FLW, SWL, SWCS,...).

Après une longue période de déclin, la ville, sous l'impulsion d'acteurs publics et privés, se réoriente dès 2008 et investit massivement, d'une part dans la rénovation et la création d'infrastructures et d'événements culturels tout en redonnant une place à l'initiative citoyenne, et d'autre part investit dans les infrastructures, logements et services dans le but de redevenir d'ici 2025 un point stratégique et attrayant pour les habitants, les visiteurs et les investisseurs.

Informations clés

Administration	
Pays	Belgique
Région	Région wallonne
Communauté	Communauté française
Province	Province de Hainaut
Arrondissement	Charleroi
Bourgmestre	Monsieur Paul Magnette
Géographie	
Superficie	102,08 km ²
Démographie	
Population	201.256 habitants
Densité	1.972 hab./km ²